

LES PRIMES région wallone

Prime à la démolition

La Région wallonne vous accorde une aide financière pour la [démolition](#) d'un logement non améliorable.

Prime à la réhabilitation en faveur des propriétaires

La Région wallonne accorde une [prime aux propriétaires](#) pour entreprendre des travaux qui améliorent leur logement (remplacement de la toiture, des menuiseries extérieures, de l'électricité...).

Prime à la réhabilitation en faveur des locataires

Un locataire peut bénéficier d'une [prime pour rénover](#) l'habitation qu'il loue dans le cadre d'un «bail à réhabilitation».

Prime à la restructuration

Pour [réaliser des transformations importantes](#) dans un logement améliorable ou créer un logement à partir d'un bâtiment à usage non résidentiel (garage, grange, école...), vous pouvez obtenir une aide financière de la Région wallonne.

L'aide à la rénovation et embellissement extérieurs

Vous pouvez également bénéficier d'une prime si vous rénovez et embellissez la [façade de votre habitation](#) .

La prime pour la création de logements conventionnés

Cette aide financière vise à créer des [logements conventionnés](#) , c'est-à-dire destinés à être loués à titre de résidence principale par l'intermédiaire d'un opérateur immobilier.

Des aides "énergie" pour améliorer votre logement

Vous pouvez également bénéficier d' [aides "énergie"](#) : des primes et des déductions fiscales pour l'isolation, des systèmes de chauffage performants, l'installation d'un chauffe-eau solaire...

L'opération MEBAR

Qu'entend-on par [opération MEBAR](#) ? C'est une subvention aux ménages à revenus modestes pour réaliser des économies d'énergie ou bénéficier d'un confort thermique décent.

Gîtes, chambres d'hôtes...

Vous pouvez bénéficier d'une prime si vous décidez de créer des [gîtes](#) ruraux, des gîtes à la ferme, des meublés de tourisme, des chambres d'hôtes ou des chambres d'hôtes à la ferme.

Aides pour valoriser le patrimoine

Pour obtenir les renseignements utiles concernant [les démarches de classement et les possibilités d'aide pour restaurer le patrimoine](#) . Cliquez sur «Direction générale» pour trouver l'adresse de contact.

Assurance gratuite contre la perte de revenus (APR)

La Région wallonne souscrit pour vous et à ses frais cette [assurance](#) qui permet le remboursement de votre prêt hypothécaire si vous perdez votre emploi ou si vous vous trouvez en incapacité de travail.

Aides pour les personnes handicapées

L'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH) accorde des interventions financières pour les [aménagement et les aides techniques](#) destinés à favoriser l'intégration de la personne chez elle.

Mise à jour : 10/06/2009